

Une nouvelle phase entamée dans le projet Brancher Antoine-Labelle

Mont-Laurier, le 18 octobre 2019 – **C'est du côté de la Ville de Rivière-Rouge que débute l'installation des premiers kilomètres de fibres optiques dans le cadre du projet Brancher Antoine-Labelle. Alors que les essais pilotes des équipements actifs des centres de données se sont déroulés au cours de la semaine du 23 septembre dernier, les essais clients sont prévus du 15 octobre au 15 novembre prochain.**

Ce sont environ une quinzaine de membres qui seront identifiés, selon le déploiement complété, afin de procéder aux tests du réseau de fibres optiques, et ce, dans la Ville de Rivière-Rouge. Ces essais permettront d'améliorer toutes défaillances observées et de confirmer le bon fonctionnement du réseau. S'enchaîneront ensuite la mise en opération officielle du réseau et le lancement des services de télécommunication lesquels se feront graduellement selon l'obtention des permis de structures de soutènement (poteaux).

Le besoin criant d'avoir accès à un service Internet haute vitesse de qualité sur tout le territoire se fait entendre depuis plusieurs années. Initialement, la MRC d'Antoine-Labelle a fait des démarches auprès des fournisseurs de services de télécommunication pour connaître leur intérêt à desservir l'ensemble du territoire. Dans l'impossibilité pour ceux-ci de le faire, la MRC a alors entamé une grande démarche de consultation publique auprès des citoyens du territoire, en 2017, afin de connaître l'intérêt de la population à participer à un projet collectif. « De nombreux citoyens ont réclamé, par le passé, la mise sur pied d'un projet innovant par leurs élus. Nous les avons entendus et nous nous sommes mobilisés pour y parvenir », exprime Gilbert Pilote, maire de la municipalité de Ferme-Neuve et préfet de la MRC d'Antoine-Labelle.

Rappelons que le projet permettra d'offrir à 16 478 logements et commerces une connexion Internet haute vitesse sur l'ensemble des 17 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle. Le réseau de fibres optiques est déployé sur deux ans, entre l'été 2019 et le printemps 2021.

Un financement public

Le projet est possible grâce à des subventions importantes des gouvernements du Québec et du Canada de l'ordre de 26 millions \$, en plus des contributions municipales de l'ordre de 21 millions \$. Ainsi, au même titre que d'autres services ou projets municipaux, la construction du réseau de fibres optiques deviendra un service municipal ayant pour objectif d'offrir un accès Internet haute vitesse de qualité. Ce projet collectif sera financé par l'implication du milieu à l'aide d'une taxe foncière applicable à tous les immeubles desservis (103 \$) et les terrains vacants construisibles (30 \$) devant lesquels passera la fibre optique.

La mise en vigueur de la perception a été déterminée selon l'échéancier estimé lors du dépôt du projet et débutera donc en 2020. Des contribuables se verront s'ajouter la taxe sur leur compte dès la première année où le réseau de fibres optiques sera disponible dans leur municipalité uniquement pour les citoyens chez qui les services de télécommunication seront offerts. La MRC d'Antoine-Labelle qui travaille ardemment à obtenir les permis des structures de soutènement reste prudente puisqu'elle est consciente qu'un projet d'une telle envergure n'est pas à l'abri d'imprévus. La MRC travaille en étroite collaboration avec les équipes terrain afin de mettre tous les efforts requis dans la réalisation du projet, et ce, dans le respect de son échéancier.

Les services de télécommunication

Une fois le réseau de fibres optiques disponible chez eux, les citoyens pourront s'abonner aux services de télécommunication offerts par la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL) selon différents forfaits établis pour répondre aux multiples besoins. Ces services se démarquent par une technologie de qualité à la fine pointe, unique sur le territoire. Les données de téléversement sont incomparables aux offres actuellement disponibles. Des services de télécommunication tels qu'offerts dans les grands centres urbains enfin disponibles sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca